

NIC & COSMÉTIQUES 11 Rue Sabatier 81100 Castres 09 87 75 10 16 - 07 85 79 20 53 ajlagonell@nicosmetiques.com contact@nicosmetiques.com	Programme de Formation.	
		FORMAT : PDF • Livré par email • Téléchargez sur notre site Internet

Pratiquer une Action Esthétique d'Embellissement du Regard

Centre de Formation : NIC & Cosmétiques

Organisme Certificateur : Color Vintage

Niveau à la sortie de la formation : Certifiée.

Intitulé de la formation : Pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard

Module 1 : 35 heures - Destiné uniquement aux professionnels de l'esthétique

Module 2 : 70 heures - Destiné aux personnes en reconversion professionnelle avec un projet de création d'entreprise, de reprise d'une activité professionnelle.

Objectif général de la formation : Certification RS7083

Niveau d'entrée : Sans Niveau spécifique.

Objectifs Pédagogiques. Compétences attestées :

C.1. Accueillir, recueillir et analyser les besoins de la clientèle avec bienveillance, en établissant un dialogue attentif et à l'écoute des spécificités, afin de guider le/la client(e) vers le choix de la prestation la plus appropriée.

C.1.1 - Accueillir le/la client(e) avec professionnalisme et bienveillance dans un espace dédié et confortable, afin d'instaurer un climat de confiance.

C.1.2 - Adopter une posture professionnelle afin d'établir un dialogue et d'identifier ses besoins et le type de résultat souhaité (allonger les cils, intensifier le regard, modifier la forme ou la couleur des cils et des sourcils...).

C.1.3 - Présenter les différentes prestations individuelles ou combinées possibles pour embellir le regard de manière personnalisée (pose d'extensions de cils, méthode cil à cil, mixte ou volume russe, restructuration des sourcils, rehaussement de cils, browlift, coloration des cils, coloration naturelle des sourcils au henné végétal, épilation naturelle au fil des sourcils, coloration hybride des sourcils...) en détaillant les étapes et les bénéfices de chacune (fréquence des rendez-vous d'entretien, durée, tarif), afin de permettre au/à la client(e) de faire un choix éclairé.

C.1.4 - Identifier les anomalies des yeux, des cils et des sourcils (conjonctivite, orgelet, etc.), ainsi que les particularités de la peau (eczéma, psoriasis, etc.), et signaler les risques éventuels de contre indications (allergies, etc.), afin de s'assurer de la faisabilité du projet. En cas de contre indications, orienter le/la client(e) vers un professionnel de santé.

C.1.5 - Définir le projet en réalisant une étude typologique du regard (forme des yeux, forme des sourcils), une analyse colorimétrique (yeux, cheveux, teinte de la peau), et un diagnostic de l'anatomie des cils et des sourcils naturels (densité, longueur, courbure, forme, volume, etc.), afin d'obtenir le consentement éclairé du/de la client(e) avant de formaliser le rendez-vous et garantir une prestation de qualité qui répondra aux attentes du/de la client(e).

C.1.6 - Recueillir et collecter, au sein d'un document spécifique (fiche client) respectant la RGPD, toutes les informations indispensables à la prise du rendez-vous (coordonnées complètes, date de naissance, situation de handicap, port de lentilles, etc.), afin d'assurer un suivi optimal et adapté lors des prochains rendez-vous.

C.2. Organiser son poste de travail en sélectionnant les produits professionnels et le matériel adaptés aux objectifs de la séance pour embellir le regard, tout en respectant les protocoles d'hygiène, de désinfection et de sécurité, afin d'assurer une prestation de qualité.

C.2.1 - Se laver les mains (avant et après la prestation) selon le programme de l'OMS, afin d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité dans le but de prévenir la transmission de germes et de bactéries tout au long de la réalisation et de l'application des protocoles techniques de soins esthétiques.

C.2.2 - Sélectionner les produits professionnels en s'assurant de leur conformité aux normes CE et de leur date de péremption, conformément à la législation et à la réglementation n° 1223/2009 relative aux produits cosmétiques, ainsi que du matériel et des outils de qualité (pas d'usure, désinfecté), dans le but de renforcer les mesures de prévention et de sécurité du/de la client(e).

C.2.3 - Organiser son poste de travail de manière méthodique en plaçant les produits et le matériel dans un ordre chronologique d'utilisation pendant la séance, afin de réaliser la prestation et suivre les protocoles de soins esthétiques de manière optimale.

C.2.4 - Préparer les consommables jetables d'hygiène (drap d'examen sur la table esthétique, tablier jetable, charlotte pour les cheveux, protèges pieds jetables, masque, et gants si besoin) afin de garantir un environnement propre et sécurisé pour le/la client(e) et le/la professionnel(le), d'assurer la conformité aux normes d'hygiène et de sécurité.

C.2.5 - Installer le/la client(e) sur la table esthétique en prêtant attention à ses besoins et à son confort, et finaliser l'ergonomie de son poste de travail (réglage du fauteuil, de la lumière, rapprochement du chariot) afin de pratiquer aisément et d'appliquer les mesures de prévention des risques professionnels.

C.3. Réaliser des techniques spécifiques pour modifier esthétiquement les cils et les sourcils afin d'embellir le regard en exécutant des protocoles de soins esthétiques adaptés à chaque technique définie, et avec maîtrise des gestes, dans le but d'obtenir des résultats de qualité et satisfaction du/de la client(e).

C.3.1 - Mettre en œuvre le protocole de soin esthétique de la phase préparatoire des cils et des sourcils naturels en réalisant à l'aide de consommables à usage unique (coton, micro-brosse...) la pose et le retrait des produits cosmétiques (démaquillant, shampooing, primer...) dans un ordre chronologique précis afin de garantir une bonne adhérence et une tenue optimale des produits artificiels appliqués pendant la phase de modification esthétique des cils et des sourcils.

C.3.2 - Protéger les zones sensibles travaillées telles que les paupières et les cils inférieurs, à l'aide d'accessoires réutilisables tels que des pads supérieurs et/ou inférieurs ainsi que des consommables à usage unique tels que des patchs ou du sparadrap hypoallergénique, afin de garantir la sécurité et le confort du/de la client(e), tout en minimisant les risques d'irritation et d'infection des yeux et de la peau lors de la pose et du retrait des produits artificiels appliqués sur les cils et les sourcils naturels en vue d'embellir le regard.

C.3.3 - Réaliser la phase de modification esthétique des cils et des sourcils naturels, selon les techniques définies, en exécutant dans un ordre chronologique les étapes des protocoles de soins avec maîtrise des gestes pour la pose et le retrait des produits artificiels, tout en respectant les temps de pause, à l'aide de matériel et d'outils tels que les pinces à cils, les pics à cils, les peignes

en Y, ainsi que des consommables à usage unique comme les patchs, sparadraps, micro-brosses et goupillons, afin de garantir une longue tenue du soin, une prestation de qualité et des résultats conformes aux attentes du/de la client(e).

Pour réaliser la phase de modification esthétique des cils et des sourcils, plusieurs techniques spécifiques et résultats sont possibles, permettant ainsi d'intensifier et d'embellir le regard :

- ✓ La pose d'extensions de cils méthode cil à cil, volume russe ou mixte (modifications esthétiques de la longueur, de la courbure, du diamètre, de la forme des yeux selon l'effet souhaité – effet poupée, naturel, cat eyes...et du volume).
- ✓ Le rehaussement de cils (modification esthétique du galbe, de la courbure de la frange des cils du haut – plusieurs tailles de pads).
- ✓ La pose de coloration des cils (modification esthétique de la couleur de la frange des cils du haut et/ou de la frange des cils du bas).
- ✓ La restructuration des sourcils pour redéfinir et améliorer la forme des sourcils pour obtenir un aspect plus harmonieux et équilibré du visage. La restructuration des sourcils se déroulent en plusieurs étapes :
- ✓ L'analyse de la forme naturelle (arrondie, virgule, arc...), du squelette des sourcils (incarnation et sens des poils, clairsemés, fournis...) et de la symétrie du visage (ovale, carré, rond...).
- ✓ La prise des mesures (compas, règle à sourcils...) et le traçage du cadre (au fil teinté, au crayon) pour dessiner et définir la nouvelle forme des sourcils avant de pratiquer les actions esthétiques suivantes :
- ✓ L'épilation naturelle au fil (bobine de fil hypoallergénique) pour enlever les poils en dehors du cadre des sourcils dessinés préalablement, créer une ligne nette et précise.
- ✓ La coloration naturelle au henné végétal (plusieurs teintes de couleurs naturelles) pour intensifier la couleur naturelle des sourcils et donner l'illusion de sourcils plus épais (application de la couleur avec l'utilisation de pinceaux plats, biseautés), selon l'effet désiré et le résultat à obtenir : effet naturel, poudré.
- ✓ La coloration hybride (plusieurs teintes de couleurs) pour intensifier la couleur naturelle des poils des sourcils et donner l'illusion de sourcils plus épais (application de la couleur avec l'utilisation de pinceaux plats, biseautés ou à l'airbrush), selon l'effet désiré et le résultat à obtenir : effet naturel, poudré.
- ✓ Le brow'lift (rehaussement des sourcils) pour modifier les sourcils clairsemés ou tombant, et obtenir des sourcils plus épais, plus volumineux, mieux dessinés.

C.4. Assurer le suivi et la fidélisation de la clientèle en fournissant des conseils d'entretien et en proposant un suivi régulier, afin de perfectionner le travail au fil du temps et garantir la qualité des prestations réalisées.

C.4.1 - Conseiller le/la client(e) en fin de prestations sur les risques éventuels (allergies, rejets...), et sur les bonnes et mauvaises pratiques à adopter et à éviter, afin de garantir la qualité de suivi de la prestation réalisée.

C.4.2 - Répondre aux éventuelles questions relatives à la tenue et au maintien du soin en proposant une date de rendez-vous afin d'effectuer la prestation spécifique du remplissage (pour les extensions de cils), préserver l'effet durablement de l'embellissement des cils et des sourcils, ou retrouver des cils à l'état naturel, si le/la client(e) le désire, en éliminant les produits artificiels (dépose d'extensions de cils), avec maîtrise des gestes.

Public Cible. La certification s'adresse au public suivant :

- ✓ Aux professionnels de l'esthétique (esthéticien(nes) et du bien-être (praticien(nes), socio-esthéticien (nes..), aux professionnels du secteur de la beauté (maquilleur(ses), technicien(nes) ongulair, dermographes..), en activité professionnelle, sous le statut salarié ou indépendant.
- ✓ Aux personnes s'orientant vers une reconversion professionnelle avec un projet de création d'entreprise, de reprise d'une activité professionnelle ou encore qui souhaitent postuler, pour répondre à la demande du marché esthétique et aux besoins des entreprises qui recherchent du personnel qualifié en embellissement du regard.

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques afin de réaliser la formation et les évaluations de l'examen dans des conditions optimales. Ces aménagements peuvent inclure des ajustements dans la durée des épreuves, des supports adaptés (par exemple, en format numérique), ou encore l'utilisation d'outils spécifiques pour faciliter la passation des évaluations. Les candidats doivent faire une demande préalable d'aménagements auprès du référent handicap de l'organisme de formation. Le référent handicap étudiera la demande et proposera des aménagements adaptés en fonction des besoins du candidat.

Type de Formation.

- Certification RS7083 - Pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard
- Certification : Formation préparant au passage de la certification RS7083 "Pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard" détenue par le certificateur Color Vintage et enregistré le 28/02/2025 par France Compétences"

Programme de la Formation

- ✓ Présentation de métier et déroulement du programme.
- ✓ Théorie de structuré poil.
- ✓ Stérilisation et désinfection.
- ✓ Connaissances produits et du matériel.
- ✓ Tenu professionnelle et poste de travail.
- ✓ Technologie des appareils.
- ✓ Accueillir, recueillir et analyser les besoins de la clientèle avec bienveillance, en établissant un dialogue attentif et à l'écoute des spécificités, afin de guider le/la client(e) vers le choix de la prestation la plus appropriée.
- ✓ Organiser son poste de travail en sélectionnant les produits professionnels et le matériel adaptés aux objectifs de la séance pour embellir le regard, tout en respectant les protocoles d'hygiène, de désinfection et de sécurité, afin d'assurer une prestation de qualité.
- ✓ Réaliser des techniques spécifiques pour modifier esthétiquement les cils et les sourcils afin d'embellir le regard en exécutant des protocoles de soins esthétiques adaptés à chaque technique définie, et avec maîtrise des gestes, dans le but d'obtenir des résultats de qualité et satisfaction du/de la client(e).
- ✓ Assurer le suivi et la fidélisation de la clientèle en fournissant des conseils d'entretien et en proposant un suivi régulier, afin de perfectionner le travail au fil du temps et garantir la qualité des prestations réalisées.
- ✓ Évaluation théorique et pratique des candidats le dernier jour de formation.

Modalités d'Évaluation Certification.

La certification s'obtient avec deux épreuves d'évaluation. Ces épreuves visent à évaluer les compétences théoriques et techniques acquises. La moyenne obtenue sur l'ensemble des notes doit être supérieure ou égale à 15/20 (>= à 173 points sur 230 points).

M.E.1 - Évaluation théorique des acquis sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (C.1, C.2, C.3, C.4).

Durée de l'épreuve 00h30 minutes

30 points - Note à obtenir : 15/20 (soit 75% des bonnes réponses minimum)

Descriptif : Le/La candidat(e) répondra à un QCM professionnel contextualisé de 30 questions portant sur :

- ✓ Les exigences des normes réglementaires.
- ✓ L'accueil et l'installation des PSH.
- ✓ L'anatomie de l'œil, des cils et des sourcils.
- ✓ L'analyse des cils et des sourcils naturels.
- ✓ Les contre-indications, les maladies oculaires et dermatologiques.
- ✓ La typologie du regard et la colorimétrie.
- ✓ Les règles et protocoles d'hygiène, désinfection et de sécurité.
- ✓ Les outils et le matériel.
- ✓ Les produits et les normes CE.
- ✓ Les protocoles techniques de soins esthétiques spécifiques.
- ✓ Le protocole technique de la dépose d'extensions de cils,
- ✓ Le protocole technique d'un remplissage d'extensions de cils.

Cette épreuve est réalisée au milieu du parcours de formation. Elle doit être validée avant que le candidat ne puisse passer à l'épreuve pratique. La validation de l'épreuve E1 (QCM Professionnel) est une étape préalable indispensable à l'accès à l'épreuve E2 (Mise en situation professionnelle). Cette séquence logique permet de s'assurer que le/la candidat(e) dispose des connaissances théoriques fondamentales nécessaires avant d'appliquer ces connaissances dans un contexte pratique.

M.E.2 - Évaluation pratique - Mise en situation professionnelle.

Durée de l'épreuve : 7h00 heures

200 points - Note à obtenir : 15/20

Descriptif : Le/La candidat(e) réalise en toute autonomie devant un jury, une mise en situation professionnelle, dans des conditions réelles, sur deux personnes externes au centre jouant le rôle de clients.

- ✓ Un/une modèle le matin, durée de l'épreuve 3h30 : Il/elle devra prendre en charge l'accueil, la préparation de son poste de travail, la réalisation de techniques spécifiques en exécutant des protocoles de soins esthétiques sur les cils et les sourcils, le suivi client.
- ✓ Un modèle l'après-midi, durée de l'épreuve 3h30 : Il/elle devra prendre en charge l'accueil, la préparation de son poste de travail, la réalisation de techniques spécifiques en exécutant des protocoles de soins esthétiques sur les cils et les sourcils, le suivi client.

M.E.2.1 : Accueil, recueil et analyse des demandes clients.

30 points - Critères d'évaluation - C.1.1 à C.1.6

- ✓ Cas pratique n°1 (le/la modèle du matin) – 15 points
- ✓ Cas pratique n°2 (le/la modèle du matin) – 15 points

M.E.2.2 : Organisation de l'espace de travail technique et application des règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité préventive.

50 points - Critères d'évaluation - C.2.1 à C.2.5

- ✓ Cas pratique n°1 (le/la modèle du matin) – 25 points
- ✓ Cas pratique n°2 (le/la modèle du matin) – 25 points

M.E.2.3 : Cas pratique sur les différentes techniques spécifiques et l'exécution des protocoles de soins esthétiques sur les cils et les sourcils pour embellir le regard.

100 points - Critères d'évaluation - C.3.1 à C.3.3

- ✓ Cas pratique n°1 (le/la modèle du matin) – 50 points.

Le/la candidat(e) réalise des techniques spécifiques en exécutant des protocoles de soins esthétiques avec maîtrise des gestes : 1. Pour préparer les cils et les sourcils naturels, 2. Pour sécuriser et protéger la zone travaillée, 3. Pour modifier esthétiquement les cils et les sourcils visant l'embellissement du regard : Il/elle réalise une pose d'extensions de cils en technique mixte (cil à cil et volume russe), une restructuration des sourcils suivi d'une épilation au fil, d'un brow'lift (rehaussement des sourcils) et d'une coloration au henné végétal. C.3.1, C.3.2, C.3.3.

- ✓ Cas pratique n°2 (le/la modèle de l'après-midi) – 50 points.

Le/la candidat(e) réalise des techniques spécifiques en exécutant des protocoles de soins esthétiques avec maîtrise des gestes : 1. Pour préparer les cils et les sourcils naturels, 2. Pour sécuriser et protéger la zone travaillée, 3. Pour modifier esthétiquement les cils et les sourcils visant l'embellissement du regard : Il/elle réalise un rehaussement de cils, une coloration des cils, une restructuration des sourcils suivi d'une épilation au fil et d'une coloration hybride. C.3.1, C.3.2, C.3.3.

M.E.2.4 : Suivi et fidélisation de la clientèle.

20 points – Critères d'évaluation - C.4.1 à C.4.2

- ✓ Cas pratique n°1 (le/la modèle du matin) – 10 points
- ✓ Cas pratique n°2 (le/la modèle du matin) – 10 points

Métiers Visé.

Pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard

Durée.

Module 1 - 35 heures

Module 2 - 70 heures

Horaires.

09:30-12:30 / 13:30-17:30

Rythme.

En journée, En semaine, Temps plein.

Modalité d'Enseignement.

Formation entièrement présentielle.

Périodes prévisibles de déroulement des sessions.

Dates de début et fin : Du 28/02/2025 au 27/02/2028

Inscription Ouvertes.

Prérequis - Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

La formation est accessible aux personnes du secteur esthétique en situation d'activité professionnelle statut salarié ou statut indépendant, et aux personnes en reconversion professionnelle ou encore qui souhaitent postuler, pour répondre à la demande du marché esthétique et aux besoins des entreprises qui recherchent du personnel qualifié.

Pour accéder à la formation « Pratiquer une action esthétique d'embellissement du regard », tous les candidats doivent obligatoirement :

- ✓ Maîtriser les savoirs de base en expression écrite et orale de la langue française.
- ✓ Être majeur(e) ou être en capacité de pouvoir délivrer une autorisation parentale pour les mineurs de +16 ans.
- ✓ Avoir une bonne acuité visuelle et être doté(e) d'une grande précision dans les gestes.
- ✓ Remplir et répondre au questionnaire du bilan de positionnement, qui atteste de l'adéquation entre le profil du candidat et la durée du parcours de formation avant la certification.

Parcours 1 de 35 heures :

Destiné uniquement aux professionnels de l'esthétique (esthéticien(nes)) et du bien-être (praticien(nes), socio-esthéticien (nes..), aux professionnels du secteur de la beauté (maquilleur(ses), technicien(nes) ongulair, dermographes..), en activité professionnelle, sous le statut salarié et indépendant.

Pour bénéficier de ce parcours, les candidats doivent fournir obligatoirement, en annexe du bilan de positionnement :

- ✓ La copie du/des diplôme(s),
- ✓ La/les certification(s),
- ✓ La/les copie(s) des attestation(s) de réalisation de/des formation(s) en lien avec la certification,
- ✓ Une preuve d'activité de moins de 3 mois pour les indépendants,
- ✓ Un certificat de travail pour les salariés.

Parcours 2 de 70 heures :

Destiné aux personnes en reconversion professionnelle avec un projet de création d'entreprise, de reprise d'une activité professionnelle ou encore qui souhaitent postuler, pour répondre à la demande du marché esthétique et aux besoins des entreprises qui recherchent du personnel qualifié en embellissement du regard.

Les candidats doivent fournir obligatoirement, en annexe du bilan de positionnement :

- ✓ Une lettre de motivation détaillant leur projet professionnel.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

- ✓ Tous les candidats doivent avoir réalisé 100% du parcours de formation préalable à la certification.
- ✓ Tous les candidats doivent avoir suivi le parcours de formation défini lors de leur entrée en formation, adapté à leur profil et à leurs objectifs. Ils doivent également avoir communiqué, en annexe du bilan de positionnement, les documents requis pour valider leur entrée en formation.

La certification sera validée dès lors que le/la candidat(e) obtient une note égale ou supérieure à 15/20, soit un total de 173 points sur 230.

Financement.

CPF

Pôle Emploi

OPCO

Moyens Personnels.

FAFCEA.

CB 3X et 4X.

Lieu de réalisation de l'action.

NIC & COSMÉTIQUES, 11 rue Sabatier 81100 Castres.

Prix Formation.

Module 1 - 35 heures : 1 590€

Module 2 - 70 heures : 2 690€

Organisme responsable.

NIC & COSMÉTIQUES

11 rue Sabatier, 81100 Castres-France.

SIRET : 51104930600067

Tel. : +33 785 79 20 53.

E-mail : ajlagonell@nicosmetiques.com / contact@nicosmetiques.com